

Rédaction du programme – Mouvement éco-citoyen – Cercle de Coordination – Décembre 2017

Résultat à atteindre :

- 7-15 propositions phare, 1-2 par thématique, concernant l'ensemble de la ville ;
- des dizaines d'autres propositions, classés par ordre d'importance par les citoyen·ne·s ;
- (des propositions pour les quartiers ?).

Cohérence entre les propositions

La cohérence entre les différentes propositions (phare ou pas, plébiscitées par les citoyen·ne·s ou pas) repose sur deux éléments essentiels :

- le travail interne dans chaque cercle, qui veille à ce que les propositions faites par ce cercle soient cohérentes entre elles ;
- la circulation de l'information entre les cercles, grâce à l'ouverture et la transparence dont ils font preuve.

Procédure en 6 étapes

Etape 1 : production de propositions

Chaque cercle thématique (aujourd'hui +/- 7, à terme une dizaine ?) produit des propositions concernant la thématique de leur cercle.

Exemple :

Le cercle Mobilité produit des propositions :

- Création d'une piste cyclable Quartier Guillemins
- Création d'une piste cyclable Q. Centre
- Création parking vélos Q. Droixhe
- Augmentation de l'offre de transport public après 22h
- Ticket train/bus unique

Etape 2 : sélection d'une proposition phare par cercle

Chaque cercle thématique sélectionne/construit une proposition phare. Cette proposition phare est plus générale que les autres propositions, et peut regrouper plusieurs d'entre elles.

En choisissant une proposition phare, le cercle affirme : « selon nous, cercle XXX, cette proposition DOIT se trouver dans le programme définitif »

Exemple :

Proposition phare du Cercle Mobilité :

- Liège Ville cyclable
 - Piste cyclable Guillemins
 - Piste cyclable Centre
 - Parking vélos Droixhe

Etape 3 : sélection d'autres propositions phare par duo de cercles

Les cercles peuvent se concerter à deux pour proposer conjointement une (et une seule) proposition phare supplémentaire.

Cela favorise une cohésion plus grande entre les différentes thématiques.

Exemple :

Les cercles Mobilité et Culture & vie nocturne font la proposition phare conjointe :

- Augmentation de l'offre de transport public lors de chaque événement culturel liégeois, y compris nocturne.

Etape 4 : classement des autres propositions par les citoyen·ne·s

Toutes les autres propositions (de tous les cercles) qui ne sont pas des propositions phare ou qui n'ont pas été incluses dans une sont présentées aux citoyen·ne·s dans une liste (sur une plateforme en ligne)

Les citoyen·ne·s pourront voter pour les propositions jugées prioritaires, établissant ainsi un classement des propositions.

Exemple :

« Ticket train/bus unique » se retrouve en tête des votes. Ainsi, à la suite des propositions phare qui doivent être réalisées, cette proposition-ci doit être la 1^e à suivre, en fonction du budget restant.

Etape 5 : réécriture du programme

Le cercle Coordination du Programme réécrit le programme afin que celui-ci soit cohérent du point de vue de sa présentation (grammaire, vocabulaire...), donc des modifications sur la forme et non sur le contenu.

Etape 6 : validation du programme final

Les propositions phares sont regroupées, et accompagnées du haut du classement des propositions mises au vote. L'Assemblée du mouvement approuve ce programme.

Budget

Planning